

REFERENT HARCELEMENT SEXUEL ET AGISSEMENTS SEXISTES

Identifier son rôle et ses missions pour intervenir efficacement



DUREE

1 jour – 7 heures

OBJECTIFS

- Appréhender les fondamentaux liés à ses attributions, afin d'orienter, informer et accompagner les salariés en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes.

COMPETENCES VISEES

- Caractériser les différentes formes de harcèlement
- Définir le cadre juridique et les obligations des parties prenantes
- Déterminer les mesures possibles pour prévenir le risque de harcèlement sexuel

POUR QUI

- Référent(e) harcèlement sexuel et agissements sexistes désigné(e) par le CSE, dirigeant, DRH, collaborateur(trice) RH

PREREQUIS

Aucun

PEDAGOGIE

Pédagogie active et participative favorisant l'apprentissage et l'implication des stagiaires. Alternance d'apports théoriques, questions-réponses, QCM, exercices et mises en pratique.

MOYENS D'ENCADREMENT

Formation assurée par un consultant avec une double compétence en relations sociales, droit social et santé et sécurité au travail et en face-à-face pédagogique.

LIVRABLES

Support de cours dématérialisé.

DELAIS D'ACCES

Inter : selon calendrier

Intra : en concertation avec l'entreprise

ACCESSIBILITE

Locaux accessibles aux PMR.

Autres handicaps : nous contacter pour mise en place des moyens de compensation.

TARIF

Nous consulter.

PROGRAMME

I. CARACTERISER LES DIFFERENTES FORMES DE HARCELEMENT

- Les différentes formes de harcèlement sexuel et d'agissements sexistes
 - Définition
 - Cadre légal
 - Les facteurs favorisant le risque de harcèlement
 - Les conséquences
 - La charge de la preuve
- Les autres formes de harcèlement
 - Le harcèlement moral : définition et périmètre
 - Les nouvelles formes d'agressions : cyberharcèlement, ...
 - La discrimination : définition et champ d'application

II. DEFINIR LE CADRE JURIDIQUE ET LES OBLIGATIONS DU CSE DANS LA LUTTE CONTRE LE HARCELEMENT SEXUEL ET LES AGISSEMENTS SEXISTES

- Définir le rôle du CSE en matière de lutte contre le harcèlement au travail
- Définir le cadre juridique du harcèlement moral et sexuel ainsi que la lutte contre les comportements sexistes au travail
- Caractériser le rôle et les missions du référent harcèlement moral et agissements sexistes au travail
- Déterminer les moyens à disposition du référent harcèlement

III. DETERMINER LES MESURES POSSIBLES POUR PREVENIR LE RISQUE DE HARCELEMENT SEXUEL

- Identifier les situations à risques
 - Qui et comment
 - Repérer les situations à risque
- Comment prévenir les risques
 - Le signalement
 - Liens entre harcèlement sexuel et RPS
 - Personnes ressources

EVALUATION

Questionnaire de positionnement.

Evaluation formative.

Evaluation de la satisfaction vis-à-vis du contenu de la formation, de son déroulement, de la prestation du formateur.

VALIDATION

Attestation de fin de formation.



Outremer Formation



0692 66 46 45



contact@outremerformation.com



outremerformation.com